

Cré-sol est une association régionale loi 1901 créée en 2003, pour mieux nous connaître consulter notre site www.cresol.fr

Une adhésion au Cré-sol vaut pour une année civile : du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours. Exceptionnellement et à titre solidaire, si vous étiez amené à cotiser à notre association lors du dernier trimestre de l'année en cours, cette adhésion serait prise en considération pour l'année suivante.

Pour les personnes morales

NOM de la structure et du contact : _____

OBJET de la structure : _____

Pour les personnes physiques

Nom et prénom : _____

Pour tous

Adresse / CP et ville : _____

N° de téléphone fixe : _____ et mobile : _____

Mail : _____

Site Internet : _____

-
- Montant de la cotisation :**
- cotisation personne morale 30 euros
 - cotisation personne physique 10 euros
 - cotisation de soutien (montant libre de€)
 - je fais un don de€

Règlement à effectuer par chèque à l'ordre de Cré-sol, par Hello Asso ou par virement (<https://cresol.fr/adhesion-cresol/>)

Domiciliation : CE LOIRE CENTRE
IBAN : FR76 1450 5000 0208 1009 6924 540
BIC : CEPFRPP450

Fait à :

Le :

les [statuts](#) sont accessibles sur le site

Signature :